

Date de convocation :
11/06/2026

Date d'affichage :
11/06/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Procurations : 1

Votants : 14

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain (arrivé à 20H43), M. FAUCHEUX Emmanuel (arrivé à 20H08), Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : M. ANDRÉ Dominique
Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-051 - Aménagement du centre bourg - Abords de la maison de santé - Lancement de la consultation des entreprises

Etant donné le renouvellement du conseil municipal en mars dernier, Mme le Maire a sollicité à M. Bodo, directeur du CAUE et soutien de la commune pour le projet d'aménagement du centre bourg, et M. DAMESTOY le maître d'œuvre du projet lequel a été, afin qu'une présentation du projet validé par le conseil municipal le 27/11/2025 soit faite à l'ensemble des conseillers, tranche ferme et tranche conditionnelle, pour que chacun puisse en prendre connaissance.

Suite à cette présentation Mme le Maire indique aux conseillers que l'agence de l'eau demande à ce que la consultation des entreprises, pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle, soit réalisée avant le dépôt de demande subvention.

Elle propose donc au conseil de lancer la consultation des entreprises pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle du projet qui se décompose en 3 lots :

- Lot 1 : Voirie et génie civil
- Lot 2 : Démolition
- Lot 3 : Espaces verts

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à 11 Pour, 1 Contre, 2 Abstentions,

- AUTORISE le Maire à lancer la consultation des entreprises pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle du projet,

- MANDATE le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

Date de convocation :
11/06/2026

Date d'affichage :
11/06/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Procurations : 1

Votants : 12

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain (arrivé à 20H43), M. FAUCHEUX Emmanuel (arrivé à 20H08), Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : M. ANDRÉ Dominique
Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-052 - SYVOSC de Courson-les-Carières – Participation financière 2026

M. VASSENT Frédéric et Mme HOUPERT Sandrine ne prennent pas part au vote

La convention de participation financière de la commune aux frais de fonctionnement du SYVOSC a été reçue.

Au titre de l'année 2026, la participation financière de la commune s'élève à 7 800,80 €.

Celle-ci se décompose en 2 parties :

- une part pour les 42 collégiens de Courson fixée à 125,00 € par élève ; soit un total de 5 250,00 €,
- une part au nombre d'habitants de Courson fixée à 2,80 € par habitants ; soit un total de 2 550,80 €, pour 911 habitants au 01/01/2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- AUTORISE le Maire à signer la convention de participation financière 2026 avec le SYVOSC de Courson,
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 de la commune,
- AUTORISE le Maire à payer la participation 2026.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les-Carières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le 19/06/2026

ID : 089-218901254-20260617-D2026_053-DE

SLOW

Date de convocation :
11/06/2026

Date d'affichage :
11/06/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : **15**

En exercice : **15**

Présents : **13**

Procurations : **1**

Votants : **14**

Séance du 17 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain (arrivé à 20H43), M. FAUCHEUX Emmanuel (arrivé à 20H08), Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : M. ANDRÉ Dominique
Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-053 - Centre de secours de Courson - Convention de mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment communal

Mme le Maire indique que le Centre de secours de Courson a sollicité la mairie pour pouvoir utiliser le bâtiment situé au 1 place de l'église, ancien local de la kinésithérapeute, destiné à être démoli, afin de pouvoir y effectuer des mises en situation dans le cadre de leur entraînement.

Afin que cette mise à disposition soit encadrée, le SDIS nous a communiqué le projet de convention.
Mme le Maire donne lecture de la convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,

- au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- VALIDE le projet de convention présenté par le Centre de secours de Courson,
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention avec le SDIS de l'Yonne.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

